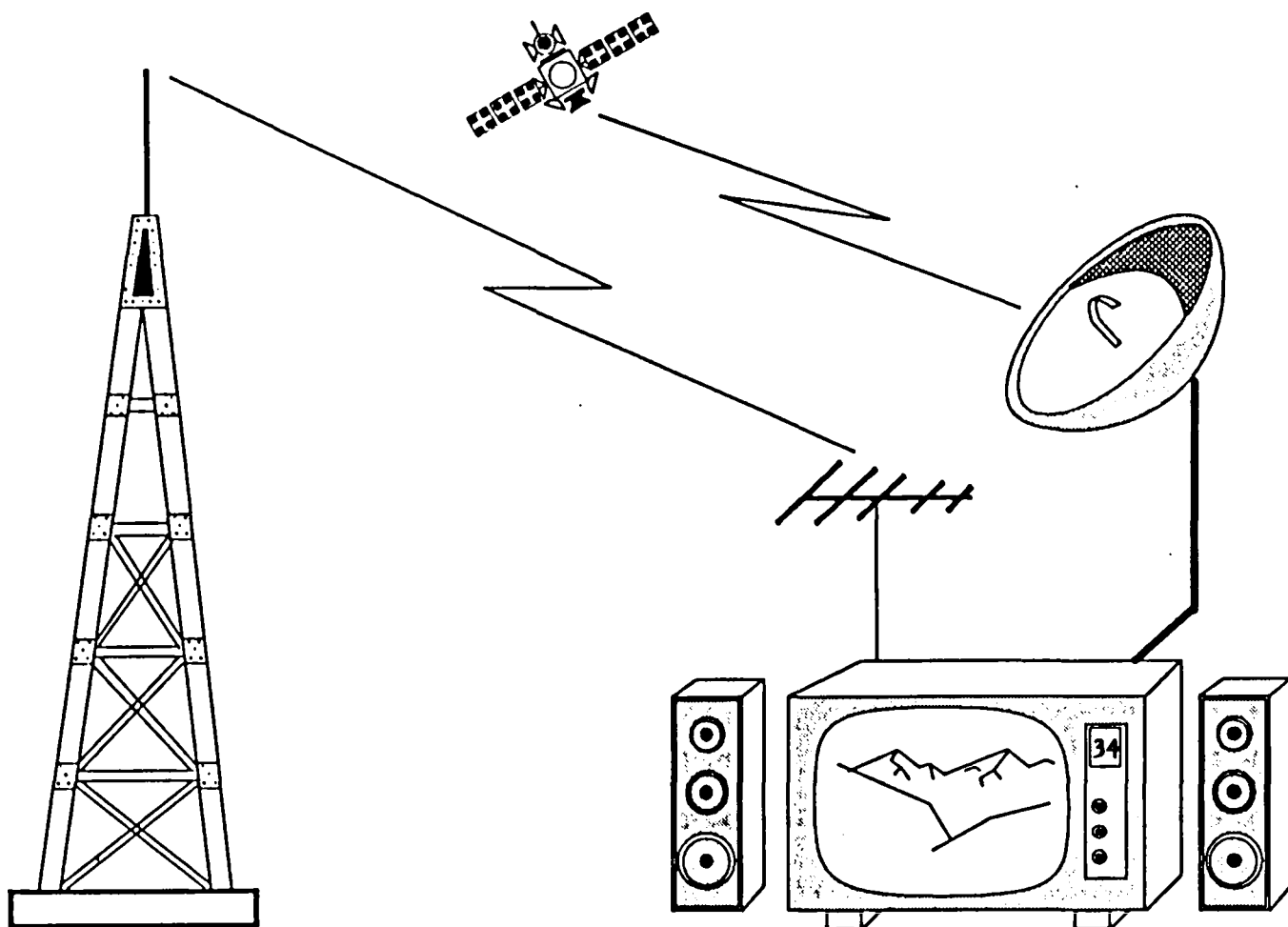




UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

1992 - RECOMMANDATIONS DU CCIR

(Nouvelles et révisées en date du 15 septembre 1992)



Série RBT

SERVICE DE RADIODIFFUSION (TÉLÉVISION)



COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL DES RADIOCOMMUNICATIONS
ISBN 92-61-04592-8



Genève, 1992

© UIT 1992

Tous droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.



Recommandation 799 (1992)

Interfaces pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les systèmes de télévision à 525 lignes et à 625 lignes fonctionnant au niveau 4:4:4 de la Recommandation 601

Extrait de la publication :

Recommandations CCIR : Série RBT : Service de radiodiffusion (télévision)
(Genève : UIT, 1992), pp. 64-80

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

RECOMMANDATION 799

**INTERFACES POUR LES SIGNAUX VIDÉO NUMÉRIQUES EN COMPOSANTES
DANS LES SYSTÈMES DE TÉLÉVISION À 525 LIGNES ET À 625 LIGNES
FONCTIONNANT AU NIVEAU 4:4:4 DE LA RECOMMANDATION 601**

(Question 65/11)

(1992)

Le CCIR,

considérant

- a) que les organismes de télévision et les producteurs de programmes ont intérêt à utiliser dans les studios des normes numériques dans lesquelles les paramètres essentiels aient le plus grand nombre possible de valeurs communes aux systèmes à 525 lignes et à 625 lignes;
- b) que, pour la réalisation de ces objectifs, l'accord s'est fait sur les paramètres fondamentaux de codage de la télévision numérique pour les studios (Recommandation 601);
- c) qu'une approche conduisant à des solutions numériques compatibles au niveau mondial a permis de réaliser des équipements présentant de nombreux éléments communs, ce qui entraîne des économies d'exploitation et facilite l'échange international des programmes;
- d) que, pour l'application pratique de la Recommandation 601 aux opérations complexes en studio numérique, il est nécessaire de définir les caractéristiques des interfaces au niveau 4:4:4 et du train de données qui traverse ces interfaces;
- e) que de telles interfaces devraient avoir un maximum de caractéristiques communes aux systèmes à 525 lignes et à 625 lignes;
- f) qu'il est souhaitable de définir les interfaces aussi bien en version série qu'en version parallèle;
- g) que les signaux de télévision numériques produits par ces interfaces peuvent constituer une source de brouillage d'autres services et qu'il faut tenir dûment compte du numéro 964 du Règlement des radiocommunications,

recommande

que, dans les cas où des interfaces au niveau 4:4:4 sont nécessaires pour les signaux vidéo numériques en composantes dans les studios de télévision, les interfaces et les trains de données qui les traversent soient conformes à la description ci-après, qui définit à la fois les interfaces série et les interfaces parallèle.

1. Introduction

La présente Recommandation décrit le mode d'interconnexion des matériels de télévision numérique à 525 lignes ou à 625 lignes conformes aux paramètres de codage 4:4:4 définis dans la Recommandation 601.

La Partie 1 décrit le format du signal commun aux deux interfaces.

La Partie 2 décrit les caractéristiques particulières de l'interface parallèle.

La Partie 3 décrit les caractéristiques particulières de l'interface série.

On trouvera des renseignements supplémentaires dans l'Annexe 1.

Les interfaces du niveau 4:4:4 font appel aux interfaces parallèle et série déjà mises au point pour le niveau 4:2:2 et décrites dans la Recommandation 656. Tandis qu'au niveau 4:2:2 une interface unique achemine un multiplex qui comprend un signal de luminance à large bande et deux signaux de différence de couleur à bande réduite, au niveau 4:4:4 une paire d'interfaces est utilisée, chacune acheminant un multiplex de deux signaux vidéo à large bande; cela donne la possibilité de véhiculer les signaux primaires vert, bleu et rouge ou bien la luminance et deux signaux de différence de couleur plus un quatrième signal à large bande comme un signal clé associé. Dans ce cas, le signal est au niveau 4:4:4:4.

Les interfaces du niveau 4:4:4 ont été spécifiées pour des mots de données de 10 bits* : elles achemineront donc non seulement des signaux à 8 bits codés selon la Recommandation 601 mais aussi des signaux à 10 bits où des bits supplémentaires peuvent avoir été produits au cours du traitement du signal.

Avec une interface unique, on ne peut connecter que deux appareils.

PARTIE 1

Format du signal commun aux deux types d'interfaces

1. Introduction

L'interface consiste en deux interconnexions unidirectionnelles entre un dispositif et un autre. Les interconnexions acheminent les données correspondant au signal de télévision et aux données associées.

On appelle les deux interconnexions: liaison A et liaison B.

Les signaux de données sont acheminés sous forme d'informations binaires codées en mots de 10 bits. Ces signaux sont les suivants:

- les signaux de données vidéo eux-mêmes;
- les données numériques de suppression;
- les séquences de référence de rythme;
- les signaux de données auxiliaires.

Ces signaux sont multiplexés dans le temps.

2. Signaux de données vidéo

2.1 Caractéristiques de codage

Les signaux de données vidéo s'obtiennent par codage des composantes analogiques de signal vidéo conformément au niveau 4:4:4 de la Recommandation 601 et à la définition des intervalles de suppression de trame définis par le Tableau 1.

2.2 Format de données vidéo

Les mots de 8 bits qui résultent d'un échantillonnage conformément à la Recommandation 601 sont acheminés sur les 8 de plus fort poids (MSB) du signal d'interface à 10 bits. Dans ce cas, les bits de plus faible poids (LSB) restants sont mis à zéro.

Les mots où les 8 MSB sont tous des 1 ou des 0 (c'est-à-dire, 1111 1111 xx ou 0000 0000 xx, où xx représentent les bits qui sont absents – cas de 8 bits – ou qui ont n'importe quelle valeur) sont réservés à l'identification. Les valeurs de données correspondantes sont exclues de la gamme de codage des données.

* Dans la présente Recommandation, on exprime le contenu des mots numériques sous forme décimale et hexadécimale. Pour éviter toute confusion entre les représentations à 8 et 10 bits, on considère que les huit bits de plus fort poids constituent la partie entière alors que les deux bits supplémentaires, s'ils existent, correspondent à la partie fractionnaire.

Par exemple, la série de bits 10010001 s'écrira 145_d et 91_h , tandis que 1001000101 s'écrira $145,25_d$ ou $91,4_h$.

Lorsqu'aucune partie fractionnaire n'apparaît, on suppose qu'elle a la valeur binaire 00.

TABLEAU 1
Définitions relatives aux intervalles de trame

		625	525
V-suppression de trame numérique			
Trame 1	Début (V = 1)	Ligne 624	Ligne 1
	Fin (V = 0)	Ligne 23	Ligne 10
Trame 2	Début (V = 1)	Ligne 311	Ligne 264
	Fin (V = 0)	Ligne 336	Ligne 273
F-Identification de trame numérique			
Trame 1	F = 0	Ligne 1	Ligne 4
Trame 2	F = 1	Ligne 313	Ligne 266

Note 1 – L'état des signaux F et V se modifie en synchronisme avec la séquence de référence de rythme de fin de la ligne vidéo active au début de la ligne numérique.

Note 2 – La définition des numéros de ligne est donnée dans la Recommandation 470. On notera que le numéro de ligne numérique change avant 0_H comme décrit dans la Recommandation 601.

2.3 Structure du multiplex

Les mots de données vidéo sont acheminés dans deux trains de données distincts de 27 Mmot/s.

La séquence du multiplex est la suivante:

- pour les liaisons qui véhiculent les couleurs primaires

liaison A: $..B_0 G_0 R_0 G_1 B_2 G_2 R_2 G_3 B_4...$

liaison B: $..B_1 K_0 R_1 K_1 B_3 K_2 R_3 K_3 B_5...$

où R , G et B représentent les mots de données des signaux rouge, vert et bleu et K les mots de données du signal clé, s'il y en a un. Le premier échantillon de la ligne active numérique sera B_0 pour la liaison A et B_1 pour la liaison B.

La Fig. 1a) présente la répartition des signaux rouge, vert, bleu et clé entre les liaisons A et B.

- pour les liaisons qui véhiculent les signaux de luminance et de différence de couleur

liaison A: $..C_B0 Y_0 C_R0 Y_1 C_B2 Y_2 C_R2...$

liaison B: $..C_B1 K_0 C_R1 K_1 C_B3 K_2 C_R3...$

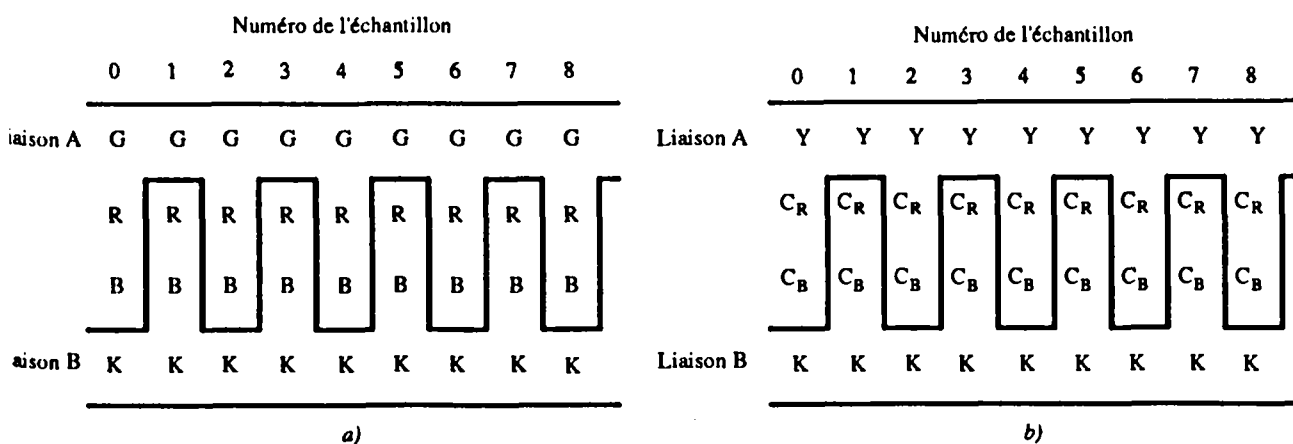
où Y , C_B et C_R représentent, respectivement, les signaux de luminance et de différence de couleur et K les éventuels mots de données du signal clé. Le premier échantillon de la ligne active numérique sera C_B0 pour la liaison A et C_B1 pour la liaison B. La Fig. 1b) présente la répartition des signaux de luminance, de différence de couleur et de clé entre les liaisons A et B.

2.4 Structure du signal d'interface

La Fig. 2 montre comment les données d'échantillons vidéo sont incorporées dans le train de données d'interface. Sur cette Figure, l'identification des échantillons est conforme à la Recommandation 601.

FIGURE 1

Contenu des liaisons quand on les utilise pour des signaux R, G, B, K et Y, C_R, C_B, K



2.5 Séquences de référence de rythme vidéo (SAV, EAV)

Il existe deux séquences de référence de rythme, l'une au début de chaque bloc de données vidéos (SAV, au début de la ligne vidéo active), l'autre à la fin de chaque bloc de données vidéo (EAV, fin de la ligne vidéo active) ainsi que le montre la Fig. 1.

Chaque séquence de référence de rythme se compose d'une suite de quatre mots ayant le format: FF 00 00 XY. (Les grandeurs sont exprimées en notation hexadécimale. L'utilisation des codes FF 00 est réservée aux séquences de référence de rythme.) Les trois premiers mots constituent un préambule fixe. Le quatrième mot contient les informations concernant l'identification de la trame 2, l'état de la période de suppression trame et l'état de la période de suppression ligne. Le Tableau 2 explique l'affectation des bits dans la séquence de référence de rythme.

L'état des bits P_0, P_1, P_2 et P_3 dépend de l'état des bits F, V et H (voir le Tableau 3). Cet arrangement permet, dans le récepteur, la correction des erreurs simples et la détection des erreurs doubles.

2.6 Données auxiliaires

On prévoit l'insertion synchrone de données auxiliaires dans le multiplex pendant les intervalles de suppression, au débit de 27 Mmot/s.

Les signaux de données auxiliaires peuvent être acheminés sous la forme à 10 bits pendant la période de suppression ligne seulement et sous la forme à 8 bits seulement pendant les périodes de ligne active de la suppression trame. (On notera que les magnétoscopes numériques qui fonctionnent selon la Recommandation 657 n'enregistrent pas les données au cours de la période de suppression ligne ni au cours de certaines lignes de la période de suppression trame.)

Les valeurs de données réservées $00, x_h$ et FF, x_h (voir le § 2.2) sont réservées à l'identification et ne doivent pas apparaître parmi les données auxiliaires.

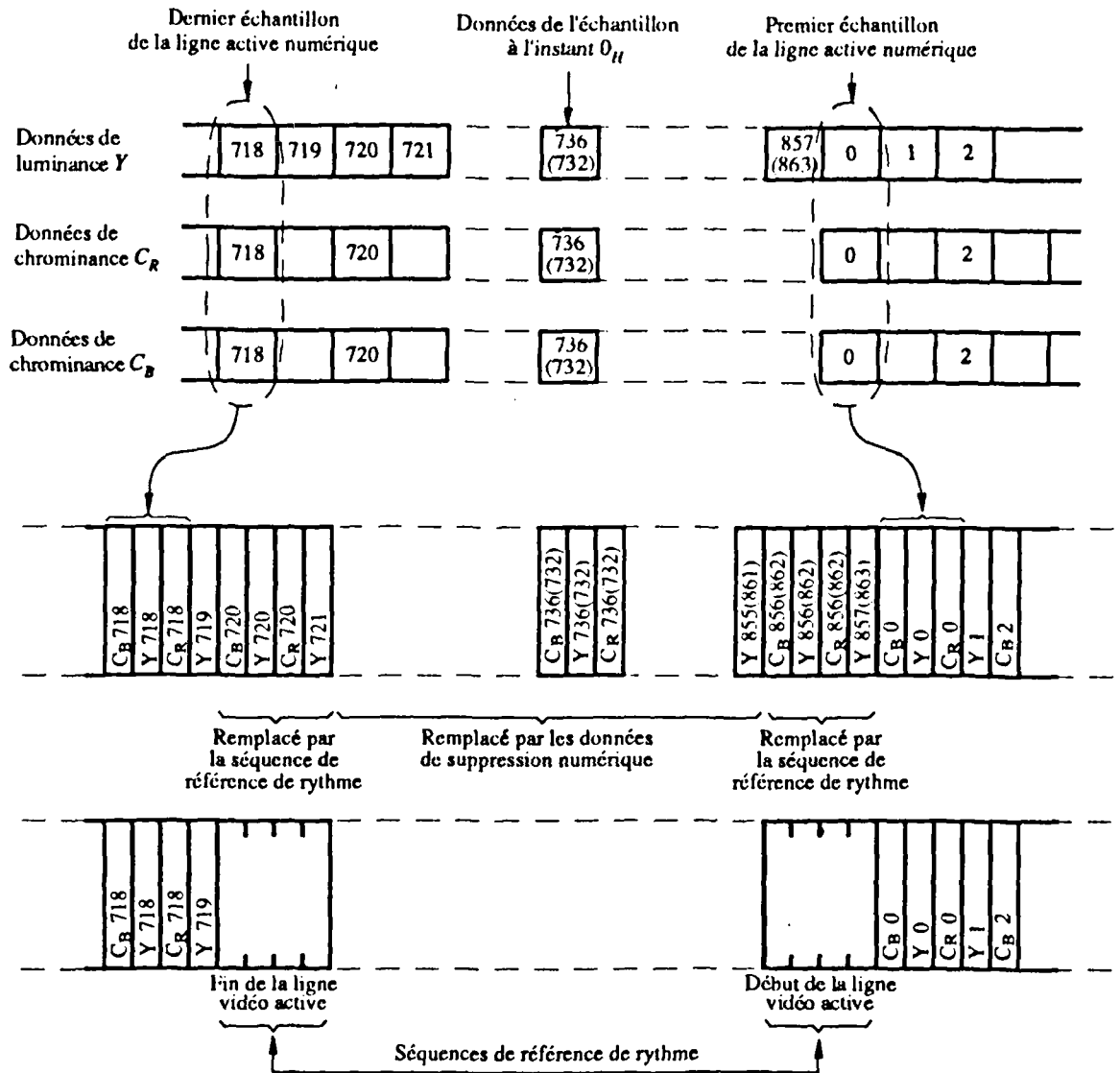
Toutes les données auxiliaires qu'acheminent les portions actives de lignes de la période de suppression trame doivent être précédées du préambule:

00,x FF,x FF,x

Sauf si un appareil particulier en est chargé, aucun appareil ne doit modifier les signaux auxiliaires.

FIGURE 2

Composition du multiplex des données et position des séquences de référence de rythme EAV et SAV
(La liaison A acheminant les signaux Y , C_R , C_B sert d'exemple)



Note 1 - Quand ils diffèrent de ceux des systèmes à 525 lignes, les numéros d'échantillon entre parenthèses sont applicables aux systèmes à 625 lignes. (Voir aussi la Recommandation 803.)

2.7 Mots de données pendant les suppressions

Pendant la suppression numérique, les échantillons de luminance ou R , G , B seront mis au noir, niveau $10,0_H$ et ceux de la différence de couleur à zéro, niveau $80,0_H$. Lorsqu'ils ne transportent pas de signal clé, les échantillons de clé seront mis au blanc, niveau $EB,0_H$.

TABLEAU 2

Séquence de référence de rythme vidéo

Numéro du bit	Premier mot (FF)	Deuxième mot (00)	Troisième mot (00)	Quatrième mot (XY)
9 (MSB)	1	0	0	1
8	1	0	0	F
7	1	0	0	V
6	1	0	0	H
5	1	0	0	P ₃
4	1	0	0	P ₂
3	1	0	0	P ₁
2	1	0	0	P ₀
1 (Note 2)	1	0	0	0
0	1	0	0	0

Note 1 - Les valeurs indiquées sont celles qui sont recommandées pour l'interface à 10 bits.

Note 2 - Pour assurer la compatibilité avec les interfaces à 8 bits existantes, les valeurs des bits D₁ et D₀ ne sont pas définies.

F = 0 pendant la trame 1
 = 1 pendant la trame 2

V = 0 en dehors de la suppression de trame
 = 1 pendant la période de suppression de trame

H = 0 au début de la ligne vidéo active
 = 1 à la fin de la ligne vidéo active

P₀, P₁, P₂, P₃: bits de protection (voir le Tableau 3)

MSB: bit de plus fort poids

Le Tableau 1 définit l'état des bits V et F.

TABLEAU 3

Bits de protection dans la séquence de référence de rythme

F	V	H	P ₃	P ₂	P ₁	P ₀
0	0	0	0	0	0	0
0	0	1	1	1	0	1
0	1	0	1	0	1	1
0	1	1	0	1	1	0
1	0	0	0	1	1	1
1	0	1	1	0	1	0
1	1	0	1	1	0	0
1	1	1	0	0	0	1

PARTIE 2

Interface parallèle

1. Généralités

Pour chaque liaison, les données vidéo à 10 bits sont transférées via les interfaces sur dix paires de données parallèles ainsi qu'un signal d'horloge sur une onzième paire.

Les signaux à l'interface sont transmis au moyen de paires de conducteurs symétriques. On peut utiliser des longueurs de câble allant jusqu'à 50 m (\approx 160 pieds) sans égalisation et jusqu'à 200 m (\approx 650 pieds) avec l'égalisation adéquate.

L'interconnexion se fait au moyen d'un connecteur subminiature de type D, à 25 broches, avec un mécanisme de verrouillage (voir le § 5).

Les données vidéo sont transmises sous forme NRZ en temps réel (sans mémoire/tampon). Cette transmission se fait par blocs, chaque bloc contenant une ligne active de télévision.

2. Format de signaux de données

Les données sont acheminées à travers l'interface sous la forme de 10 bits transmis en parallèle, avec une horloge synchrone séparée. Les données sont codées en NRZ. La Partie 1 décrit le format recommandé pour les données.

3. Relations temporelles entre liaisons*

Sur les deux liaisons, les transitions d'horloge doivent être distantes de moins de 10 ns à la réception.

4. Signal d'horloge**4.1 Généralités**

Le signal d'horloge est une onde carrée à 27 MHz, dans laquelle la transition 0-1 représente l'instant de transfert des données. Ce signal présente les caractéristiques suivantes:

Durée: $18,5 \pm 3$ ns

Gigue: moins de 3 ns sur la durée moyenne d'une trame.

4.2 Relation temporelle entre les signaux d'horloge et les signaux de données

Les transitions positives du signal d'horloge doivent se produire au milieu de l'intervalle de temps qui sépare deux transitions de signaux de données, comme l'indique la Fig. 3.

5. Caractéristiques électriques de l'interface**5.1 Généralités**

Chaque émetteur de ligne (source) a une sortie symétrique, le récepteur de ligne correspondant (destination) une entrée symétrique (voir la Fig. 4).

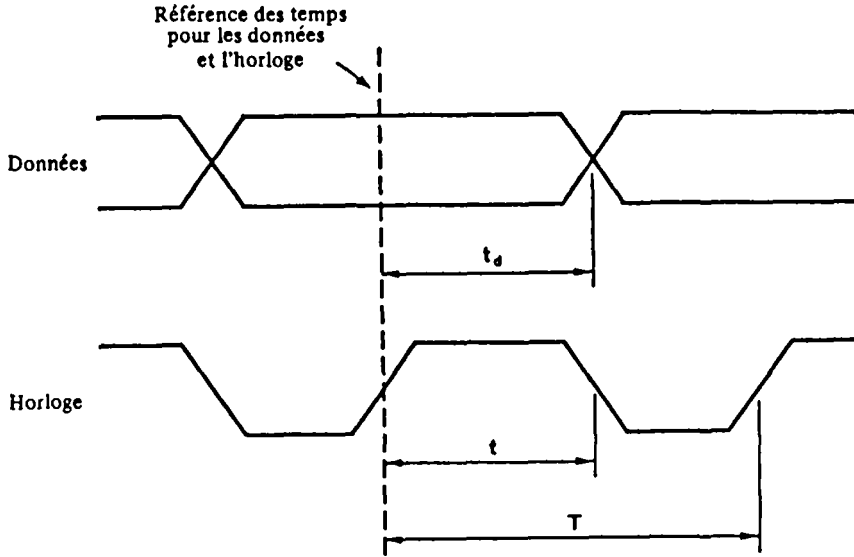
* Lorsque, pour assurer le synchronisme entre les données d'entrée et une référence interne ou entre des ensembles de données d'entrée, le récepteur des données comprend une mémoire tampon, on peut rendre la tolérance moins sévère. Mais comme il est prévu d'utiliser une horloge commune à l'émission pour les deux liaisons, il ne sera guère difficile de tenir cette tolérance.

Il n'est pas obligatoire d'utiliser la technologie ECL, mais l'émetteur et le récepteur de ligne doivent être compatibles avec elle, c'est-à-dire permettre l'utilisation de composants ECL aussi bien pour les émetteurs que pour les récepteurs.

La durée des impulsions numériques est toujours mesurée entre points à mi-amplitude.

FIGURE 3

Relation temporelle entre signaux d'horloge et de données (à la source)



Période d'horloge (625): $T = \frac{1}{1728 f_H} = 37 \text{ ns}$

Période d'horloge (525): $T = \frac{1}{1716 f_H} = 37 \text{ ns}$

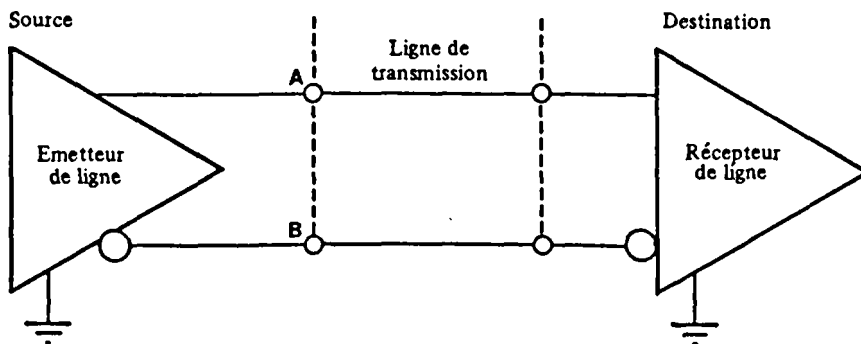
Durée de l'impulsion d'horloge: $t = 18,5 \pm 3 \text{ ns}$

Phase des données à la source: $t_d = 18,5 \pm 3 \text{ ns}$

f_H : fréquence de ligne

FIGURE 4

Interconnexion de l'émetteur de ligne et du récepteur de ligne



5.2 Convention logique

La borne A de l'émetteur de ligne est positive par rapport à la borne B pour la valeur binaire 1 et négative pour la valeur 0 (voir la Fig. 4).

5.3 Caractéristiques de l'émetteur de ligne (source)

5.3.1 *Impédance de sortie:* 110 Ω maximum.

5.3.2 *Tension de mode commun:* $-1,29 \text{ V} \pm 15\%$ (pour les deux bornes, par rapport à la terre).

5.3.3 *Amplitude du signal:* 0,8 à 2,0 V, crête-à-crête, mesurée aux bornes d'une charge résistive de 110 Ω .

5.3.4 *Temps de montée et de descente:* inférieurs à 5 ns, mesurés entre les points d'amplitude 20% et 80%, avec une charge résistive de 110 Ω . La différence entre les temps de montée et de descente ne doit pas dépasser 2 ns.

5.4 Caractéristiques du récepteur de ligne (destination)

5.4.1 *Impédance d'entrée:* $110 \pm 10 \Omega$.

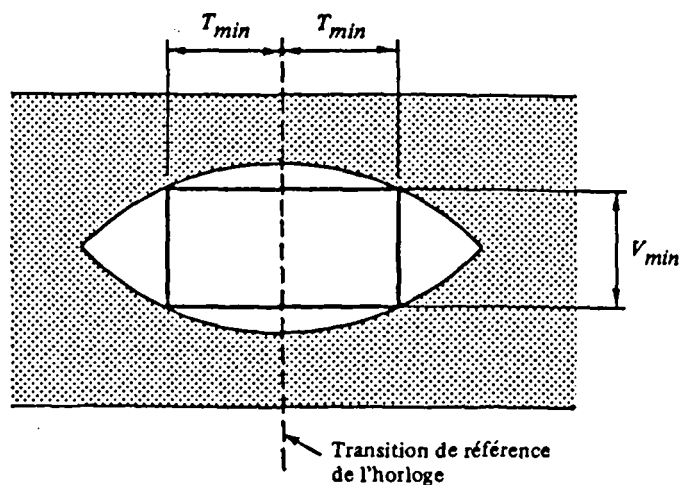
5.4.2 *Niveau maximal du signal d'entrée:* 2,0 V crête-à-crête.

5.4.3 *Niveau minimal du signal d'entrée:* 185 mV crête-à-crête.

Cependant, le récepteur doit reconnaître correctement les données binaires lorsqu'un signal de données aléatoires produit les conditions présentées par le diagramme en œil de la Fig. 5 au point de détection des données.

FIGURE 5

Diagramme théorique en œil correspondant
au niveau minimal du signal d'entrée



$$T_{min} = 11 \text{ ns}$$

$$V_{min} = 100 \text{ mV}$$

Note 1 – Dans le diagramme en œil, la largeur de la fenêtre à l'intérieur de laquelle les données doivent être détectées correctement comprend ± 3 ns pour la gigue d'horloge, ± 3 ns pour le phasage des données (voir le § 4.2) et ± 5 ns disponibles pour les différences du temps de propagation entre les paires du câble. (Voir aussi la Recommandation 803.)

5.4.4 Niveau maximal du signal du mode commun: $\pm 0,5$ V, y compris les perturbations entre 0 et 15 kHz (par rapport à la masse pour les deux bornes).

5.4.5 Temps de propagation différentiel: les données doivent être détectées correctement quand la différence de temps de propagation entre le signal d'horloge et les données se situe dans une plage de ± 11 ns (voir la Fig. 5).

6. Caractéristiques mécaniques du connecteur

L'interface utilise le connecteur subminiature de type D, à 25 contacts, spécifié dans le Document ISO 2110-1980. L'affectation des contacts est indiquée dans le Tableau 4.

Le verrouillage s'obtient au moyen d'une barrette monobloc à glissière située sur le connecteur du câble, qui s'engage dans des entailles de tenons solidaires du connecteur de châssis. Le câble porte un connecteur à contacts mâles et l'équipement un connecteur à contacts femelles. Le câble d'interconnexion et ses connecteurs sont obligatoirement blindés (voir la Note 1).

Note 1 – Il convient de noter que les neuvième et dix-huitième harmoniques de la fréquence d'échantillonnage 13,5 MHz (valeur nominale) spécifiée dans la Recommandation 601 tombent dans les fréquences de détresse aéronautiques à 121,5 et 243 MHz. Il faut donc prendre les précautions qui s'imposent dans la conception et la mise en œuvre des interfaces afin qu'aucun brouillage ne se produise à ces fréquences. Des niveaux d'émission pour les équipements associés sont indiqués dans la Recommandation du CISPR, Document CISPR/B (Central Office) 16: «Information technology equipment – Limits of interference and measuring methods». Toutefois, le numéro 964 du Règlement des radiocommunications interdit tout brouillage préjudiciable des fréquences de détresse (voir aussi la Recommandation 803).

TABLEAU 4
Affectation des contacts

Contact	Ligne de signaux
1	Horloge
2	Masse A du système
3	Données 9 (MSB)
4	Données 8
5	Données 7
6	Données 6
7	Données 5
8	Données 4
9	Données 3
10	Données 2
11	Données 1
12	Données 0
13	Blindage du câble
14	Retour horloge
15	Masse B du système
16	Retour données 9
17	Retour données 8
18	Retour données 7
19	Retour données 6
20	Retour données 5
21	Retour données 4
22	Retour données 3
23	Retour données 2
24	Retour données 1
25	Retour données 0

Note 1 – Le blindage du câble (contact 13) a pour objet de retenir le rayonnement électromagnétique propre au câble. Il est recommandé que le contact 13 assure la continuité aux fréquences hautes avec la masse du châssis – aux deux extrémités – et aussi la continuité en courant continu avec la masse du châssis à l'extrémité émettrice (voir aussi la Recommandation 803).

PARTIE 3

Interface série

1. Généralités

Le train binaire multiplexé composé de mots de 10 bits (voir la description à la Partie 1) est acheminé sur un seul support. On effectue, avant la transmission, un codage supplémentaire destiné à assurer la mise en forme spectrale, la synchronisation des mots à faciliter la récupération d'horloge.

Pour chaque liaison, les données à 10 bits sont transférées à travers l'interface sous forme d'un train de données série asymétrique sous impédance de 75Ω .

2. Relation temporelle entre liaisons*

L'interface doit fonctionner correctement même si la longueur électrique entre les deux interconnexions émetteur de ligne à récepteur de ligne atteint 10 ns.

3. Codage

Le train binaire série non codé est embrouillé au moyen du polynôme générateur $G1(x) \cdot G2(x)$ où:

$G1(x) = x^9 + x^4 + 1$ qui produit un signal NRZ embrouillé, et

$G2(x) = x + 1$ qui produit une séquence NRZI sans polarité.

4. Ordre de transmission

C'est le bit de plus faible poids de chaque mot de 10 bits qui doit être transmis le premier.

5. Convention logique

Le signal est transmis sous forme NRZI pour laquelle la question de la polarité binaire ne se pose pas.

6. Support de transmission

Le train binaire série peut être acheminé soit sur un câble coaxial (§ 7) soit sur une fibre optique (§ 8).

7. Caractéristiques de l'Interface électrique**7.1 Caractéristiques de l'émetteur de ligne (source)****7.1.1 Impédance de sortie**

L'émetteur de ligne comporte une sortie dissymétrique avec une impédance de source de 75Ω et un affaiblissement d'adaptation d'au moins 15 dB sur la gamme de fréquences 10-270 MHz.

7.1.2 Amplitude du signal

L'amplitude crête-à-crête devra se situer dans l'intervalle $800 \text{ mV} \pm 10\%$ mesurée aux bornes d'une charge résistive de 75Ω reliée directement aux bornes de sortie sans aucune ligne de transmission.

* Lorsque, pour assurer le synchronisme entre les données et une référence interne ou entre des ensembles de données d'entrée, le récepteur des données comprend une mémoire tampon, on peut rendre la tolérance moins sévère. Mais comme il est prévu d'utiliser une horloge commune à l'émission pour les deux liaisons, il ne sera guère difficile de tenir cette tolérance.

7.1.3 Décalage continu

Le décalage continu par rapport au point à mi-amplitude du signal devra se situer entre +0,5 et -0,5 V.

7.1.4 Temps de montée et de descente

Les temps de montée et de descente, déterminés entre les points d'amplitude 20% et 80% et mesurés aux bornes d'une charge résistive de 75 Ω reliée directement aux bornes de sortie devront être compris entre 0,75 et 1,50 ns et ne devront pas différer l'un de l'autre de plus de 0,50 ns.

7.1.5 Gigue

Le rythme des fronts de montée du signal de données ne devra pas s'écarter de plus de $\pm 10\%$ de la période d'horloge déterminée sur une période d'une ligne.

7.2 Caractéristiques du récepteur de ligne (destination)

7.2.1 Impédance de terminaison

Le câble devra être chargé pour une impédance de 75 Ω avec un affaiblissement d'adaptation d'au moins 15 dB sur la gamme de fréquences 10-270 MHz.

7.2.2 Sensibilité du récepteur

Le récepteur de ligne doit pouvoir reconnaître correctement les données binaires aléatoires soit lorsqu'il est relié directement à un émetteur de ligne fonctionnant aux limites extrêmes de tension autorisées par le § 7.1.2, soit lorsqu'il est relié par l'intermédiaire d'un câble dont l'affaiblissement est de 40 dB à 270 MHz et la caractéristique d'affaiblissement est en $1/\sqrt{f}$.

Sur la gamme d'affaiblissement 0-12 dB, aucun réglage de l'égalisation n'est nécessaire; au-delà, le réglage est autorisé.

7.2.3 Réjection des signaux perturbateurs

Lorsque le récepteur de ligne est relié directement à l'émetteur de ligne fonctionnant à la limite minimale spécifiée au § 7.1.2, le récepteur de ligne doit reconnaître correctement les données binaires en présence d'un signal perturbateur superposé aux niveaux suivants:

Continu:	$\pm 2,5$ V
Au-dessous de 1 kHz:	2,5 V crête-à-crête
1 kHz à 5 MHz:	100 mV crête-à-crête
Au-dessus de 5 MHz:	40 mV crête-à-crête.

7.3 Câbles et connecteurs

7.3.1 Câble

Il est recommandé de choisir le câble de façon à se conformer à toutes les normes nationales sur les rayonnements électromagnétiques.

Note 1 – Il convient de noter que les neuvième et dix-huitième harmoniques de la fréquence d'échantillonnage 13,5 MHz (valeur nominale) spécifiée dans la Recommandation 601 tombent dans les fréquences de détresse aéronautiques à 121,5 et 243 MHz. Il faut donc prendre les précautions qui s'imposent dans la conception et la mise en œuvre des interfaces afin qu'aucun brouillage ne se produise à ces fréquences. Des niveaux d'émission pour les équipements associés sont indiqués dans la Recommandation du CISPR, Document CISPR/B (Central Office) 16: «Information technology equipment – Limits of interference and measuring methods». Toutefois, le numéro 964 du Règlement des radiocommunications interdit tout brouillage préjudiciable des fréquences de détresse (voir aussi la Recommandation 803).

7.3.2 Impédance caractéristique

Le câble devra avoir une impédance caractéristique nominale de 75 Ω .

7.3.3 *Caractéristiques du connecteur*

Le connecteur devra avoir des caractéristiques mécaniques conformes à la norme type BNC (Publication de la CEI 169-8, 1978) et ses caractéristiques électriques doivent permettre son utilisation aux fréquences allant jusqu'à 500 MHz dans les circuits à 75 Ω .

8. **Caractéristiques de l'interface optique**

A définir (voir l'Annexe 1).

ANNEXE 1

Notes concernant les interfaces pour signaux vidéo numériques dans les systèmes à 525 et 625 lignes

1. **Introduction**

La présente Annexe comprend des renseignements supplémentaires sur des aspects qui ne sont pas encore complètement spécifiés et indique quelles études il faudrait poursuivre.

2. **Définitions**

L'interface est un concept qui implique une spécification de l'interconnexion entre deux appareils ou systèmes. La spécification comprend le type, le nombre et la fonction des circuits d'interconnexion ainsi que le type et la forme des signaux qu'échangent entre eux ces circuits.

Une interface parallèle est une interface où les bits d'un mot de données sont envoyés simultanément par des voies séparées.

Une interface série est une interface où les bits d'un mot de données et les mots de données successifs sont envoyés consécutivement sur une seule voie.

3. **Signaux de données auxiliaires**

3.1 *Introduction*

La spécification des signaux de données auxiliaires du § 2.5 de la Recommandation 656 ne concerne que les caractéristiques essentielles pour le fonctionnement correct de l'interface, c'est-à-dire le préambule et l'emplacement approprié des signaux de données auxiliaires. Le présent paragraphe étudie d'autres spécifications du format qui seront nécessaires pour l'application pratique et indique quelques applications envisagées.

3.2 *Spécification du format des signaux de données auxiliaires*

On étudie actuellement les mécanismes des signaux de données auxiliaires à 8 et à 10 bits. Ils comprennent des procédures visant à répartir les longs messages formés de sous-messages liés ainsi que des processus de détection des erreurs et de protection contre les erreurs.

3.2.1 *Signaux de données auxiliaires à 8 bits*

Des études de l'UER ont conduit à réserver les lignes 20 et 333 (systèmes de télévision à 625 lignes) pour l'équipement et les vérifications internes et à spécifier le mécanisme d'insertion ci-après.

Tous les signaux de données auxiliaires acheminés sur les portions actives des lignes de la période de suppression trame doivent être précédés du préambule:

00,x FF,x FF,x ZZ,x

Quand ZZ vaut 15_h (forme à code de Hamming (8,4) de D9-D6 mis à 0000), cela veut dire qu'il n'y a plus de signaux de données auxiliaires sur cette ligne. Si ZZ a une valeur différente de 15_h, cela signifie qu'un signal auxiliaire suit immédiatement le préambule.

Si un signal de données auxiliaires est inséré, ZZ ne doit plus avoir la valeur 15_h et il faut alors insérer, tout de suite après la donnée introduite, le préambule 00,x FF,x FF,x 15,x pour indiquer que le reste de la ligne est disponible pour l'insertion d'autres signaux auxiliaires.

On envisage qu'un en-tête de cinq mots pourrait suivre le préambule:

Type de données:	TT ₁ TT ₂ TT ₃	3 mots (4 bits codés Hamming 8,4)
Longueur de données:	LL ₁ LL ₂	2 mots (4 bits codés Hamming 8,4)

A part le préambule, toutes les données sont protégées par un code de Hamming (8,4).

3.2.2 Signaux de données auxiliaires à 10 bits

On envisage (en fonction d'études effectuées par la SMPTE) un en-tête à trois mots qui suivrait le préambule:

Identificateur (ID) des données:	DID	1 mot (8 bits + bits de parité paire et impaire)
Nombre de blocs de données:	DBN	1 mot (8 bits + bits de parité paire et impaire)
Nombre de données:	DC	1 mot (8 bits + bits de parité paire et impaire)

Un mot de contrôle de somme est ajouté à la fin du message.

3.3 Applications que permettent les signaux auxiliaires

3.3.1 Code temporel

La SMPTE étudie la spécification d'un code temporel qu'acheminerait un signal appelé code temporel numérique d'intervalle vertical (DVITC), qui utiliserait toutes les données de luminance d'une ligne active. Les valeurs choisies pour ces données de luminance sont spécifiées afin que le signal de luminance N/A d'une ligne s'insère dans le signal analogique d'un signal de code temporel d'intervalle vertical.

3.3.2 Audionumérique

La SMPTE étudie la spécification de l'acheminement sur une interface série embrouillée vidéo numérique à 270 Mbit/s d'un nombre de voies audionumériques AES/UER à 20 bits qui peut aller jusqu'à 4. Ce mécanisme d'acheminement utilise des signaux de données auxiliaires à 10 bits. Par ailleurs, on étudie l'adjonction en option des 4 bits du multiplex AES/UER.

3.3.3 Contrôle et diagnostic

La SMPTE étudie la façon de contrôler le bon fonctionnement des interfaces vidéo numériques à 10 bits en insérant des mots de contrôle pour détection des erreurs et des drapeaux d'état, et en vérifiant la validité des mots de contrôle après transmission. L'insertion des mots de contrôle et des drapeaux d'état entre dans le cadre du projet de format des signaux de données auxiliaires à 10 bits.

3.3.4 Autres applications

On envisage d'autres applications comme le télétexte, la production de programmes et l'exploitation technique.

En outre, il existe des spécifications détaillées au sujet des données d'information sur les mouvements panoramiques dans les systèmes MAC/paquets et HD-MAC/paquets et les données d'assistance numériques dans les systèmes HD-MAC/paquets.

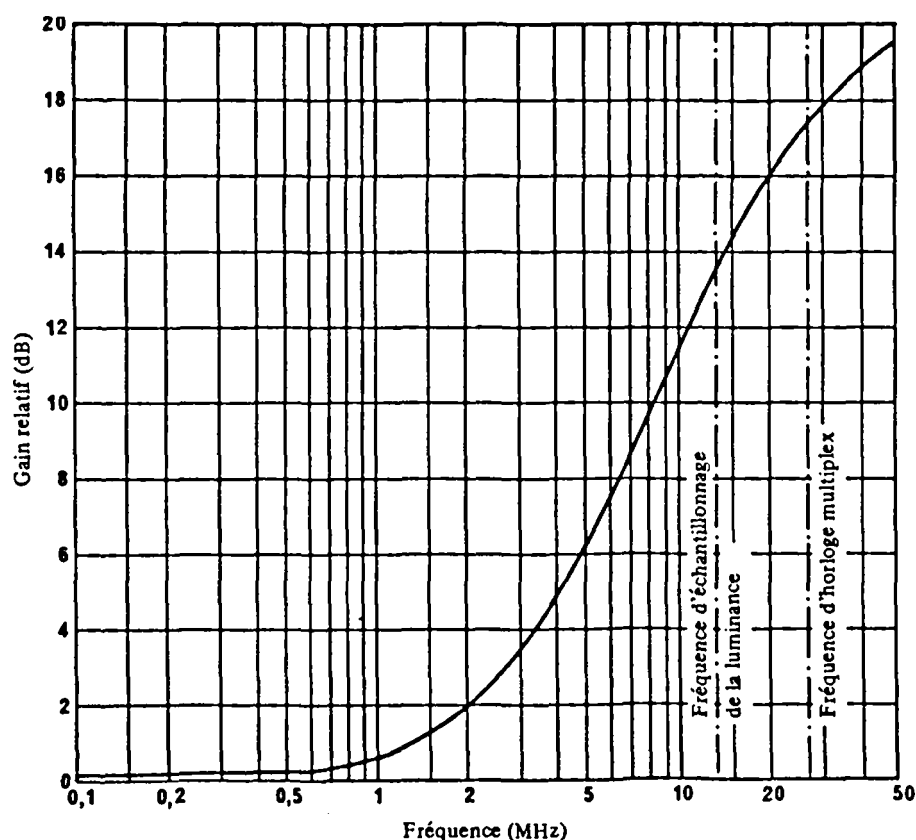
4. Interfaces parallèles

On a constaté qu'à l'aide d'un codage approprié du signal d'horloge, comme un codage à parité alternée (AP), on allongeait la distance d'interconnexion en réduisant l'affaiblissement dû au câble.

Pour permettre un fonctionnement satisfaisant avec les liaisons d'interconnexion plus longues, le récepteur de ligne peut être muni d'égalisation.

Dans le cas où l'on a recours à l'égalisation, celle-ci peut avoir la caractéristique nominale indiquée à la Fig. 6. Cette caractéristique permet le fonctionnement avec une gamme de longueurs de câble pouvant descendre jusqu'à la longueur zéro. Le récepteur de ligne doit pouvoir accepter le niveau maximal du signal d'entrée spécifié au § 4.4, de la Partie 2 de la Recommandation 656.

FIGURE 6
Caractéristique d'égalisation du récepteur de ligne en petits signaux



5. Interfaces série

La transmission de signaux peut se faire, soit sous forme électrique sur câble coaxial, soit sous forme optique sur fibre optique. On préférera sans doute le câble coaxial pour des liaisons de longueur moyenne et la fibre optique pour des liaisons très longues.

Il est possible de mettre en œuvre un système qui mesure le taux d'erreur binaire (TEB) à la réception et ainsi de contrôler automatiquement sa qualité.

Dans une installation (ou dans un système) totalement intégré, il peut être utile que toutes les interconnexions soient transparentes à un train numérique approprié, indépendamment du contenu du message. Ainsi, bien que l'interface serve à transmettre un signal vidéo, elle doit être «transparente» au contenu du message, c'est-à-dire que son fonctionnement ne doit pas dépendre de la structure connue du message lui-même.

6. Interfaces optiques

Il a été reconnu qu'on avait besoin de spécifications des interfaces optiques et plusieurs méthodes sont actuellement à l'étude. Il s'agit notamment des systèmes à fibres multimode, acheminant en monomode un signal unique ou des signaux multiplexés par répartition dans le temps (MRT), et aussi des multiplex à répartition en longueur d'onde (MRL). On trouvera ci-après un essai de spécification d'un système monomode à signal unique.

6.1 Caractéristiques de la source

6.1.1 Longueur d'onde à la sortie

1 300 nm nominal

Largeur maximale de la raie spectrale entre points à demi-puissance 150 nm.

6.1.2 Puissance de sortie

Maximum: 0 dBm

Minimum: -25 dBm

6.1.3 Convention logique

Puissance de sortie maximale correspondant à la signalisation d'un 1 logique.

6.1.4 Temps de montée et de descente

A définir.

6.1.5 Gigue

A définir.

6.1.6 Isolement

L'émetteur doit pouvoir supporter que 10% de sa puissance de sortie lui revienne par réflexion.

6.2 Liaison par fibre optique

FIBRE (compatible avec la fibre optique que spécifie la Recommandation G.652 du CCITT)

Type de fibre	- mode unique
Dimensions: diamètre du champ de mode	- 9-10 $\mu\text{m} \pm 10\%$
gaine	- 125 μm
Fenêtre de fonctionnement	- environ 1 300 nm
Concentricité du champ de mode	- < 3 μm
Non-circularité de la gaine	- < 2%
Longueur d'onde de coupure	- 1 100-1 280 nm
Affaiblissement à 1 300 nm	- < 1 dB/km
Dispersion maximale (1 270-1 340 nm)	- 6 ps/nm · km
CONNECTEUR	
Type	- biconique

6.3 Caractéristiques de destination

6.3.1 Sensibilité

Puissance d'entrée pour un taux d'erreur binaire moyen de 1×10^{-9} : -35 dBm.

Puissance d'entrée maximale: -20 dBm.

6.3.2 Puissance d'entrée maximale

Le récepteur doit fonctionner avec un taux d'erreur binaire moyen meilleur que 1×10^{-9} jusqu'à un niveau de puissance de -20 dBm.

7. Brouillages d'autres services

Le traitement et la transmission de données numériques, comme les signaux vidéo numériques, à des débits binaires élevés, produisent un large spectre d'énergie qui risque de causer une diaphonie ou des brouillages. La Recommandation 656 fait notamment remarquer que les neuvième et dix-huitième harmoniques de la fréquence d'échantillonnage 13,5 MHz (valeur nominale) spécifiée dans la Recommandation 601 tombent dans les fréquences de détresse aéronautiques à 121,5 et 243 MHz. Il faut donc prendre les précautions qui s'imposent dans la conception et la mise en œuvre des interfaces afin qu'aucun brouillage ne se produise à ces fréquences. Les niveaux maximaux autorisés pour les signaux rayonnés par les équipements de traitement des données numériques font l'objet de diverses normes nationales et internationales et on notera que la Recommandation du CISPR «Information technology equipment – Limits of interference and measuring methods» Document CISPR/B (Central Office) 16 indique les niveaux d'émission de ces équipements.

Dans le cas de l'interface parallèle, des études effectuées par la Société Radio Canada indiquent que, en blindant correctement les câbles, on ne risque sans doute pas de brouiller d'autres services. Les niveaux de rayonnement doivent respecter les limites que donne le Tableau 5. Ces limites sont équivalentes à celles de la FCC aux Etats-Unis d'Amérique.

TABLEAU 5

Limites des émissions non essentielles (CSA, Classe A)

Fréquence (MHz)	Champ maximal à 30 m (dB(μV/m))
30-88	30
88-216	50
216-1 000	70

La transmission par fibre optique élimine tout rayonnement du câble et évite aussi le rayonnement conduit, par mode commun, mais on peut aussi rendre quasi parfait le fonctionnement des câbles coaxiaux. On suppose que l'essentiel du rayonnement provient de la logique de traitement et des émetteurs à grande puissance communs aux deux méthodes. En raison de la nature aléatoire du signal numérique et de sa large bande, l'optimisation de fréquence, n'est guère avantageuse.

8. Conclusion

Il faut poursuivre les études:

- sur les types de signaux auxiliaires à transmettre, y compris leurs caractéristiques et leur situation dans le train de données et, si nécessaire, proposer des normes internationales;
- sur les méthodes pratiques permettant de maintenir à un niveau acceptable les brouillages par rayonnement de signaux numériques;
- sur les interfaces optiques pour signaux série.